

Depuis 2005, la Fondation Orange s'engage pour aider les adultes en difficulté avec l'écrit et les savoirs de base. Elle facilite un accompagnement de proximité et favorise la mise à disposition de moyens pédagogiques adaptés. Elle encourage le développement des compétences des bénévoles qui s'impliquent auprès des apprenants. C'est pourquoi elle soutient la parution de ce guide.

www.orange.com/fondation

BÉNÉVOLAT

Le bénévolat, un engagement de qualité

GUIDE PRATIQUE

Ensemble

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

1, place de l'école
BP 7082
69348 Lyon cedex 7

Tél : +33 (0)4 37 37 16 80

Fax : +33 (0)4 37 37 16 81

www.anlci.gouv.fr

esprit public

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME



L'illettrisme en questions

De quoi parle-t-on ?

Combien de personnes sont confrontées à l'illettrisme dans notre pays ? Quel est leur âge ? Où vivent-elles ? Que font-elles ? Autant de questions auxquelles il faut apporter des réponses si l'on veut pouvoir conduire et organiser une politique de prévention et de lutte contre l'illettrisme adaptée aux besoins. Mais pour y répondre il faut d'abord être au clair sur ce que recouvre exactement le mot « illettrisme », avoir des définitions simples pour que chacun s'y retrouve pour éviter les confusions.

Mettons-nous d'accord sur les mots

C'est une chose que d'arriver dans un pays dont on ne parle pas la langue, et de devoir l'apprendre : c'est le cas des immigrés qui en France doivent apprendre le **Français** qui est pour eux une **Langue Étrangère (FLE)**.

C'est une chose que de n'avoir jamais été scolarisé, d'être **analphabète**, comme le sont beaucoup d'hommes et surtout de femmes dans les pays où la scolarité n'est pas obligatoire.

Mais c'est vivre une toute autre situation que de se trouver, alors que l'on a été scolarisé en France, dans l'incapacité de faire un chèque, de lire un panneau indicateur, de retirer seul de l'argent d'un distributeur automatique, de lire des consignes de sécurité, d'écrire une liste de courses, de lire le bulletin scolaire de son enfant... C'est vivre une situation très difficile que de ne pas maîtriser la base de la base, la lecture, l'écriture, le calcul, les compétences de base nécessaires élémentaires pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante, **comme c'est le cas de ceux qui sont confrontés à l'illettrisme.**

C'est pour désigner cette situation particulière,

que Joseph Wresinski fondateur d'ATD Quart Monde a inventé le mot illettrisme. Un mot que l'on voudrait voir disparaître, un mot qui fait réagir, mais un mot qui doit surtout inviter à agir de manière cohérente et efficace en faisant porter les efforts là où il le faut vraiment si nous voulons que ce phénomène régresse dans notre pays.

Le saviez-vous ?

Plus de **3 millions** de personnes sont concernées

9% de la population adulte âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme, soit

3 100 000 personnes en métropole.

Qui sont-elles ? Sur ces 3 100 000 personnes en situation d'illettrisme :

La moitié a plus de 45 ans. Attention aux idées reçues qui limitent ce phénomène aux classes d'âge les plus jeunes.

Plus de la moitié, 57% ont un emploi.

La lutte contre l'illettrisme touche donc de très près le monde du travail, de l'entreprise.

74% utilisaient exclusivement le français à la maison à l'âge de 5 ans.

Où vivent-elles ?

49% des personnes en situation d'illettrisme vivent dans des zones rurales ou faiblement peuplées.

10% seulement vivent dans les Zones Urbaines Sensibles.

Et pour les plus jeunes ?

Des indications précises sur les jeunes âgés de 17 ans, soumis à des tests, sont fournies grâce à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (Ministère de la Défense et de l'Éducation Nationale, en 2005) :

4,3% des jeunes âgés de 17 ans se trouvent en situation d'illettrisme,

11% ont des difficultés de compréhension d'un texte simple.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter « Illettrisme : les chiffres », juin 2007 ANLCI.

Vous voulez devenir bénévole ?

Vous avez envie :

- D'être utile, de rendre service,
- D'aider les personnes qui rencontrent des difficultés pour lire et écrire,
- D'agir pour que ces personnes retrouvent l'envie de s'engager dans un processus de formation,
- De rencontrer des gens, de sortir de chez vous pour agir utilement ensemble.

entretien

Annette CRAISSAF,
Rodez

Je suis devenue bénévole par hasard. C'est une amie qui m'a parlé de cette structure. Je me suis donc engagée voilà 3 ans et cela m'a permis de rompre avec la solitude dans laquelle je me sentais lorsque je suis partie à la retraite. Cela m'intéresse beaucoup d'être en contact avec d'autres personnes. Depuis on m'a aussi confié la comptabilité de l'association.

Vous pouvez devenir un acteur essentiel

Vous pouvez agir de différentes manières :

- Conduire des actions de prévention auprès des plus jeunes, notamment au travers de l'accompagnement à la scolarité. Ces actions qui

ont lieu en dehors des temps de l'école, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire.

- Essayer d'identifier les besoins des personnes que vous allez rencontrer à partir d'une approche globale de leur situation, en les accueillant sans distinction de statut, en les accompagnant dans des actions de proximité, à l'abri des pressions sociales et professionnelles, en les stimulant pour susciter leur engagement en formation.
- Contribuer à des démarches de socialisation, d'ouverture culturelle, éducative et économique, et pas seulement de transmission des savoirs.
- Accompagner individuellement les personnes et les amener progressivement vers des actions de formation formelles et encadrées.



entretien

Madeleine
Lettre Ouverte,
Clermont-Ferrand

Je participe aussi à l'atelier journal où se retrouvent deux bénévoles et trois apprenants. C'est une activité plus diversifiée et plus créative et c'est une intervention à part égale entre bénévoles et apprenants.



L'ANLCI travaille à la rédaction d'un document de cadrage sur les exigences à respecter pour pouvoir exercer des activités de formation avec un apprentissage systématique de la lecture et de l'écriture.

Un cadre d'intervention enrichissant mais exigeant

Vous devez avoir :

- une bonne connaissance des publics en difficulté,
- des aptitudes et des qualités personnelles précises et diversifiées, tant sur un plan pédagogique qu'en matière d'accompagnement social,
- un engagement dans la durée, dans la mesure où il s'agit d'un travail de longue haleine, en particulier dans les missions d'accompagnement social de personnes fragilisées. Les actions de prévention, comme l'accompagnement à la scolarité s'exercent sur une année scolaire, au minimum de septembre à juin.

Le Centre d'Etudes et de Recherche sur la Philanthropie (CERPHI) et France Bénévolat ont noté les spécificités de l'engagement étudiant dans la nouvelle édition de la « France Bénévole » (mars 2007) : des rythmes spécifiques, un investissement par nature temporaire, un droit à l'autonomie et à la responsabilité...



entretien

L'AFEV à Lyon, ce sont 500 étudiants bénévoles qui interviennent principalement auprès des enfants et des jeunes.

«L'accompagnement éducatif individualisé convient aux étudiants bénévoles, impliqués et responsables. Quand on leur présente l'action, on leur explique que ce n'est pas seulement de l'aide aux matières, mais un accompagnement pour donner envie à l'enfant de s'investir, d'aiguiser sa curiosité en allant à la bibliothèque du quartier, d'utiliser aussi ce qui touche à sa ville, à son quartier. Par contre, nous les laissons libre de décider de leurs plages horaires d'intervention.»

Sylvie, référente AFEV

«Depuis décembre, j'interviens auprès d'une enfant qui a en particulier des problèmes de concentration et d'organisation. J'utilise une approche ludique pour l'amener à se concentrer, à travers la bande dessinée, les sorties...» *Sabine*

« Etre bénévole m'a permis de réinvestir mon expérience professionnelle auprès des gens en difficulté. »

Jean-Yvon, Addeski, Mortlaix

« Notre rôle c'est de redonner confiance. »

« Les apprenants sont les premiers artisans de leur formation. Dans un premier temps, on les aide à remplir des documents administratifs. On donne priorité à leurs besoins mais il ne faut pas rester à ce niveau matériel en allant au-delà des besoins de la vie quotidienne. Il est important de leur montrer qu'ils ont en eux des ressources personnelles. On a gagné avec un apprenant à partir du moment où il reprend pied. »

Jean-Marie, à Lettre Ouverte depuis 3 ans, Clermont-Ferrand

De nombreuses associations s'engagent

De nombreuses associations s'engagent pour l'accès de tous à la lecture, l'écriture et aux compétences de base et accueillent dans des structures diverses les personnes confrontées à l'illettrisme.

- des associations qui permettent de couvrir les besoins sur l'ensemble du territoire
- des associations qui accueillent le public sans distinction

Association Addeski, Morlaix, Bretagne

Cette association a été créée en 2003 par Jean-René, lui-même apprenant pendant cinq ans dans un Atelier des Savoirs Fondamentaux (ASF) avant de créer sa propre association « pour permettre à toutes ces personnes qui sont dans ma situation de trouver un lieu convivial où elles se sentent à l'aise et considérées. »

Ce sont 65 bénévoles qui sont susceptibles d'intervenir à un moment ou à un autre, sur un rayon de 30 kilomètres autour de Morlaix. Les bénévoles interviennent en face à face pédagogique soit à leur domicile soit au domicile de l'apprenant « car on ne veut pas faire concurrence aux Ateliers des Savoirs Fondamentaux » (ASF).

Ce sont trente à quarante personnes qui sont reçues chaque année individuellement par Jean-René pour une phase d'accueil et d'écoute de leurs besoins.

Le rôle des bénévoles est d'être à l'écoute, de remotiver ces personnes, de les accompagner dans leurs apprentissages et de les guider vers un ASF si elles le désirent.

Atelier formation de base, Association Emmaüs, Paris

450 stagiaires, 50 bénévoles, un public adulte en situation d'exclusion engagés dans une démarche d'insertion et de réinsertion, des apprenants qui travaillent en groupe de niveau homogène de 12 personnes maximum.

Ils sont à l'atelier 10 heures par semaine dont 2 fois 4 heures d'apprentissage en face à face, avec 2 heures d'atelier : passeport internet et multimédia, théâtre, écriture, danse, sorties culturelles...

- grandes associations de solidarité
- associations de quartier comme les centres sociaux
- associations spécialisées dans la formation des adultes
- associations labellisées organismes de formation

Plateforme LUTILEA, Le Creusot-Montceau

Lutilea, au Creusot, c'est une cinquantaine d'accompagnateurs bénévoles actifs, 290 apprenants, et deux coordinatrices salariées qui viennent en aide aux personnes qui rencontrent des difficultés face à l'écrit dans leur vie de tous les jours.



Pascale Fallourd et Isabelle Saint-Pé

Les restaurants du Cœur de Rodez

Les restaurants du Cœur de Rodez ont souhaité mettre en place une activité autour de la lecture et de l'écriture. Ce sont 4 bénévoles qui accueillent une dizaine d'apprenants, deux heures par semaine.

entretien

Maryse,
*responsable de l'atelier illettrisme,
au Restaurant du Cœur à Rodez*

Pourquoi avoir mis en place cet atelier ?

Je sais qu'il y a d'autres associations qui ont mis en place ce type d'atelier mais quand on disait aux personnes d'y aller, ce n'était pas toujours le cas. Les personnes que nous recevons sont en confiance avec nous. Il était plus facile de créer un atelier au sein des restos.

Avez-vous reçu une formation au préalable ?

Oui, il y a une formation spécifique aux Restaurants du Cœur à Paris qui est dispensée par un formateur professionnel. Il s'agit de deux fois trois jours de formation. On a aussi un site sur lequel on peut poser des questions, échanger des conseils avec les autres ateliers des Restos, des fiches techniques et une cellule d'appui pédagogique.

Comment fonctionne l'atelier ?

Une séance par semaine de deux heures. On commence par un moment en commun avec l'ensemble des personnes autour d'un café/gâteaux pour échanger sur ce qui s'est passé dans la semaine. Puis on travaille par groupe de 2 ou 3 pendant à peu près 1 heure et on finit par une mise en commun.

Quelles sont les activités qui sont menées au sein de cet atelier ?

C'est à la carte, c'est personnalisé. Les cours sont ludiques et préparés à l'avance. Le formateur a voulu que dans chaque atelier nous disposions de 5 leçons d'avance. Mais si les apprenants ont des besoins, on va s'adapter et répondre à leurs demandes.

Est-ce que votre atelier est tourné seulement sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ?

Non, on a mis en place un atelier code de la route, on organise des sorties culturelles, on va au musée, on fait des visites de la ville. Cela nous permet de rebondir sur ce que l'on a vu, sur un vécu commun.

Les conditions d'un engagement réussi

1 S'informer au préalable du contenu de la mission, des moyens nécessaires, et de l'environnement très particulier dans lequel se déroule l'intervention.

Marie,
coordinatrice des équipes bénévoles du centre social, Fougères

entretien

Avec les nouveaux bénévoles, on parle d'engagement, de responsabilité, on essaye de creuser un peu leur motivation. On ne sélectionne pas, on oriente. Entre l'idée de départ pour laquelle venait le bénévole et la place qu'il occupe, ce n'est pas forcément la même chose.

2 S'interroger sur ses aptitudes personnelles et sur leur adéquation avec la mission. Accepter d'être accompagné dans cette démarche par la personne qui est en charge de l'activité.

3 Intégrer les contraintes liées à la mission, y compris en termes d'horaires et de disponibilité pour mieux les gérer et mieux les accepter.

Sonia,
directrice de La Clé à Lille

entretien

En général, je dis aux bénévoles de prévoir autant de temps pour la préparation que pour la séance donc pour une heure avec la personne, c'est une heure de préparation.

4 Ne pas avoir comme objectif premier de travailler sur la lecture et l'écriture dans une approche très scolaire.

5 Accepter de recevoir une formation adaptée pour un public spécifique.

Pascale,
directrice de Mife/Lutilea, Le Creusot-Montceau les Mines

entretien

Les bénévoles n'interviennent pas auprès des apprenants tant qu'ils n'ont pas été formés.

6 Se donner des objectifs en lien très étroit avec l'association dans laquelle on a choisi de s'engager.

entretien

Geneviève,
bénévole Secours Populaire, Rodez

Je n'essaye pas de faire du rendement, mais qu'elles passent un bon moment, qu'elles parlent de ce qu'elles aiment, même de leurs soucis. C'est une aide pour la vie pratique de tous les jours. Je leur ai appris au moment du passage à l'euro à compter et à raisonner en euros. J'ai fait de l'aide à l'apprentissage du code en complément des leçons prises à l'auto-école car ils n'ont pas le temps de tout leur expliquer. On a aussi travaillé autour de la couture et appris à utiliser une machine à coudre.

Le rôle de l'association qui accueille des bénévoles

Informier et Sensibiliser

D'une manière générale et quelles que soient ses missions, l'association doit informer au préalable sur l'environnement dans lequel les bénévoles interviennent. Il est essentiel de savoir comment fonctionne l'organisme, qui sont les intervenants, quel est précisément le public...

Les responsables de la structure présentent le contexte de la lutte contre l'illettrisme : des personnes en difficulté, qu'il faut savoir convaincre et motiver, des interventions souvent en dehors des heures de travail... Expliquées d'entrée de jeu, ces exigences seront en quelque sorte légitimées et mieux acceptées.

Promouvoir une charte pour fixer des règles

C'est un document qui revêt une valeur morale et non une valeur juridique. Il concrétise un engagement réciproque entre le bénévole et l'association choisie, en précisant les droits et devoirs de chacun. Ce document reprend les règles de fonctionnement, les aspects liés à l'engagement et un certain nombre d'informations pratiques.

Il garantit à l'apprenant un suivi individualisé et pérenne. La relation de confiance entre le bénévole et l'apprenant va alors contribuer à sa dynamisation, sa mise en mouvement.

Définir le rôle et l'action du bénévole

Définir et organiser en lien étroit avec le bénévole son activité au sein de la structure. Proposer à chaque nouveau bénévole individuellement ou en groupe une action de sensibilisation sur l'illettrisme et la connaissance des personnes.



La formation est nécessaire avant d'entrer en contact avec les apprenants. J'ai découvert un monde que je ne connaissais pas. Je me forme car cela m'intéresse et je peux le réinvestir pour aider la personne que j'ai en face de moi.

Marie-Paule,
depuis 2 ans à Lettre Ouverte, Clermont-Ferrand

Comment sont formés les bénévoles ?

Alain,
à l'atelier formation de base, Emmaüs, Paris

La formation initiale proposée se déroule sur cinq jours (présentation de l'association, du public, de la démarche et des moyens pédagogiques...). Puis, on est mis en situation d'observation pendant quelques jours avec des formateurs bénévoles plus expérimentés avant de prendre en charge un groupe. Toutes les six semaines, nous sommes conviés à une réunion entre bénévoles et permanents de l'atelier.

Par ailleurs, l'association met à notre disposition tous les outils possibles et imaginables. On peut aussi développer des outils spécialisés selon les compétences de chacun d'entre nous. Comme dans le cadre d'une démarche qualité, on a deux outils importants : « le manuel d'organisation » et « le guide pédagogique ».

Accompagner

Encadrer le travail fait par le bénévole avec le ou les apprenants en mettant en place notamment des groupes d'échanges de pratiques et des actions de formation-action élaborées de manière partenariale à partir des besoins recensés.

entretien

Thérèse,
à Lettre Ouverte depuis 4 ans, Clermont-Ferrand

Une psychologue intervient à Lettre Ouverte pour des sessions de formation avec les bénévoles qui le souhaitent. Thérèse participe de façon régulière à ces temps d'analyse de pratiques.

« Au cours d'une séance, on a parlé de l'atelier d'écriture, qui est une activité mise en place au sein de Lettre Ouverte et de l'impact que cela avait sur les apprenants ; écrire c'est pour eux un exutoire. Cela m'a éclairée sur mes pratiques, sur les apprenants avec lesquels je travaille. Nous avons aussi abordé les limites à se fixer face à un apprenant et l'importance de ne pas se laisser déborder par leurs demandes. Les bénévoles ont demandé l'intervention d'un orthophoniste, une aide concrète pour déceler les difficultés des apprenants. On se rend compte qu'ils ont des problèmes plus profonds et auxquels nous n'avons pas les moyens de remédier. »

La présence d'une personne référente

La présence d'une personne référente au sein de l'association est un atout majeur pour rassurer, aider et accompagner le bénévole. Coordonnateur administratif et pédagogique, de préférence un formateur professionnel, elle dispose d'une compétence fondée sur l'expérience, et notamment d'une bonne connaissance de l'environnement, des publics, des dispositifs de formation, du fonctionnement et des outils pédagogiques. Cette personne aura, entre autres, un rôle d'encadrement et d'animation des équipes bénévoles : recrutement, accueil et intégration des bénévoles, définition des engagements réciproques, animation de réunions, mise en place d'un tutorat pédagogique, formalisation des procédures pédagogiques pour l'équipe.



Il faut savoir qu'une personne salariée assure la fonction de conseiller pédagogique. Et tous les quinze jours, elle anime une coordination pédagogique sur un sujet informel ou prédéfini en fonction de nos besoins.

Alain, à l'atelier formation de base, Emmaüs, Paris

Devenir bénévole, un engagement de qualité

Vous voulez aller plus loin ?

... par l'expérience et l'acquisition de nouvelles compétences

L'intervention des bénévoles est essentielle dans le cadre d'un parcours, en amont de l'acte de formation ou dans l'accompagnement vers les étapes de la formation. Les activités d'apprentissage formel des compétences de base sont conduites par des professionnels de la formation, avec un niveau suffisant de professionnalisme. Mais si vous voulez pouvoir acquérir les compétences nécessaires pour améliorer la qualité de vos actions et leur efficacité, vous devez recevoir une formation beaucoup plus adaptée.

Planning des réunions d'accompagnateurs bénévoles LUTILEA

mardi 3 octobre 2006 :

Apprendre à apprendre (freins/aides à l'apprentissage)

mardi 7 novembre 2006 :

Vos questions sur votre accompagnement en cours

mardi 5 décembre 2006 :

Conscience phonologique

mardi 16 janvier 2007 :

Présentation et analyse de la situation d'un apprenant à partir de ses écrits

mardi 13 février 2007 :

Livret d'accueil des nouveaux bénévoles, présentation d'un outil pédagogique

mardi 13 mars 2007 :

Vos questions sur votre accompagnement en cours

mardi 10 avril 2007 :

Apprendre à apprendre (attention, mémorisation)

mardi 15 mai 2007 :

Présentation d'outils pédagogiques

mardi 19 juin 2007 :

Bilan de l'année

Formation ouverte aux bénévoles

Mise en place par ARIFOR, centre de ressources illettrisme de Champagne-Ardenne

« Les situations d'illettrisme »

A quoi prépare cette formation ?

Être davantage sensibilisé à la problématique de l'illettrisme en région Champagne-Ardenne

Programme :

- Analyse des réalités et des obstacles rencontrés par les personnes en situation d'illettrisme dans la vie quotidienne (informations, déplacements, courses, démarches, courriers) et dans la vie personnelle (image de soi, enfermement, inhibitions, souffrances).
- Recueil et mise en commun des représentations et expériences de confrontation à des stratégies d'évitement.
- Analyse des différentes causes de l'illettrisme et de l'impact sur les situations sociales, familiales et professionnelles.
- Réflexion sur les moyens d'action en termes de repérage, sur les attitudes en termes de relation et sur les éléments de réponse possible en termes de communication. Journée organisée autour d'études de cas, d'exemples vécus ou de témoignages de personnes illettrées et alimentée par des échanges et des apports.

Cadre de la formation :

Attestation de stage

Pourquoi se former ?

Monter en compétences...

→ pour acquérir des compétences spécifiques, de manière à éviter les erreurs, source de ruptures et de découragement.

→ pour apprendre à maîtriser peu à peu les techniques pédagogiques spécifiques à la formation des adultes en difficulté. On n'apprend pas à lire à un adulte avec les mêmes outils pédagogiques qu'à un enfant.

entretien

**Marie-Thérèse,
Addeski, Morlaix**

J'ai donc démarré avec un jeune papa d'une trentaine d'années, qui avait des enfants qui commençaient à apprendre à lire alors que lui-même ne savait pas lire du tout. Après plusieurs mois, il était tout heureux. Il m'a dit un jour « j'ai pu lire les menus à la cantine ». J'étais heureuse comme tout et puis du jour au lendemain, il a arrêté. Un peu découragé, il trouvait qu'il ne progressait pas assez vite alors qu'on était parti de rien.

entretien

**Isabelle,
Chargée de mission à Lutilea,
Le Creusot-Montceau les Mines**

Avant on avait des modules plus courts, moins approfondis et non obligatoires : les bénévoles restaient moins longtemps dans le réseau ; ils mettaient en place une pédagogie pas toujours adaptée, reproduisaient le fonctionnement de l'école. Aujourd'hui, les bénévoles qui ont suivi ce parcours de formation sont beaucoup plus impliqués, plus fidèles et les prises en charge des personnes beaucoup plus adaptées ; ils restent plus longtemps, et on se rend compte qu'ils avaient besoin d'être sécurisés dans un parcours plus formel. On leur propose, en plus de la formation de base obligatoire, une formation continue plusieurs fois par an en fonction de leurs demandes.

→ pour acquérir un savoir-faire et une bonne maîtrise afin que l'apprenant soit toujours stimulé.

→ pour apporter des réponses spécifiques qui correspondent aux besoins et à la situation linguistique de l'apprenant.

Vous êtes souvent le premier maillon d'une chaîne d'acteurs et les apprenants vous font confiance.

Vous cherchez une association proche de chez vous ?

→ www.anlci.gouv.fr

Comment obtenir des informations ?

Au niveau national

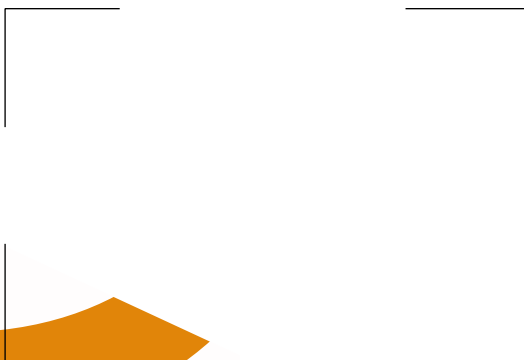
Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
1, place de l'école - BP 7082
69348 LYON CEDEX 7
Tel : + 33 (0)4 37 37 16 80
Fax : + 33 (0)4 37 37 16 81
www.anlci.gouv.fr

Créée en octobre 2000 sous la forme d'un Groupement d'intérêt public, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) est un espace de concertation et de travail où tous ceux qui agissent au niveau institutionnel et sur le terrain se retrouvent pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.

En région

Il existe un numéro Indigo Illettrisme 0 820 33 34 35.

Il est géré par les centres de ressources régionaux et fournit des informations locales très précises.



50 centres ressources illettrisme

ALSACE CRAPT-CARRLI : 03 88 23 83 23, <http://craip-carrli.gip-fcip-alsace.fr>, PAPYRUS : 03 89 56 27 74 **AQUITAINE** CLAP/CRI Aquitaine : 05 55 01 56 90, www.clap-so.org **AUVERGNE** CRI Auvergne : 04 73 90 48 16 **BOURGOGNE** CDDP de la Nièvre : 03 86 61 45 90, C2R Bourgogne : 03 80 54 14 14, www.c2r-bourgogne.org **BRETAGNE** GREF-BRETAGNE : 02 99 54 79 00, www.gref-bretagne.com **CENTRE** CRIA 41 : 02 54 43 40 84, CRIA 36 : 02 54 24 01 32, SCRIPT-CAFOC : 02 38 83 48 40 CRIA 45 : 02 38 63 77 22, CRIA 28 : 02 37 88 39 99 CRIA 37 : 02 47 47 12 87, CRIA 18 : 02 48 27 52 05 **CHAMPAGNE ARDENNE** ARIFOR : 03 26 21 83 20, www.arifor.fr, www.illettrisme-ressources.com **CORSE** CRAI : 04 95 10 69 30, <http://crai-corse.org> **GUADELOUPE** Lzi, lieu d'information sur l'illettrisme : 05 90 89 33 94, CARIF-OREF : 05 90 99 35 30, www.carif-oref-gpe.com **GUYANE** : DPLI : 05 94 31 83 68, www.dpliguyane.org **ILE-DE-FRANCE** ALCI 77 : 01 64 52 05 03, <http://alci77.club.fr/index.htm> **REUNION** CARIF OREF-CIRILLE : 02 62 28 30 47, www.runformation.org **LANGUEDOC ROUSSILLON** CRIR-CARIF : 04 67 73 00 36, www.cariflr.fr ALCI 34 : 04 67 73 00 36, ALTERCITÉ : 04 68 72 02 99 **LIMOUSIN** Prisme Limousin : 05 55 79 36 00, www.prisme-limousin.fr **LORRAINE** CRI 55 : 03 29 78 81 57, CRIC MOSELLE : 03 87 36 40 74, CRDI : 03 29 31 88 20, CRIL 54 : 03 83 97 01 34 **MARTINIQUE** AGEFMA : 05 96 71 11 02, www.carif.mq **MIDI PYRENEES** BPS : 05 62 24 32 98, www.bps.asso.fr **NORD-PAS-DE-CALAIS** C2RP : 03 20 90 73 14, www.c2rp.fr **BASSE NORMANDIE** ERREFOM : 02 31 46 91 10, www.errefom.info **HAUTE NORMANDIE** : MIREB CRIA : 02 32 18 49 30, www.grli-rouen.fr **PAYS DE LA LOIRE** CDDP de Laval : 02 43 68 08 83, CDRP : 02 43 81 43 70, <http://cddp49.crdp-nantes.cndp.fr> ADLI CRI 49 **MAINE ET LOIRE** 02 41 79 07 15, CDDP Maine et Loire : 02 41 66 91 31, CAFOC de Nantes : 02 40 35 94 10, www.cafoac-nantes.fr **PICARDIE** URLIP : 03 22 92 85 85 **POITOU-CHARENTES** GIP Qualité de la Formation : 05 49 50 32 90 **PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR** CRI PACA : 04 91 08 49 89, www.illettrisme.org **RHONE-ALPES** CRIA 74 : 04 50 25 15 15, www.cria74.org, IRIS : 04 76 40 16 00, <http://perso.wanadoo.fr/cris38.iris>, CRI 73-CDDP Savoie : 04 79 68 65 10 www.crdp.ac-grenoble.fr/cddp73 Centre Ressources « Italiques » : 04 77 32 74 85, www.italiques.cif42.org, Centre de Ressources 26 & 07 : 04 75 46 04 71, <http://perso.wanadoo.fr/c.ress.26.07>, ECRIT 01 : 04 74 23 36 59

Merci à toutes les personnes qui ont répondu à nos questions, et à toutes celles qui s'engagent tous les jours à nos côtés pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.